

## Compte rendu de la séance

### du mardi 23 mai 2017 à 20 heures

Présents : Daniel CHEVALEYRE, Claire FERRADOU, Yves GOUTILLE, Dominique BON, René GOULESQUE, Fabienne MORILLE, Sophie AIRE, Ginette MALGUID, Thierry FONTY, Marie-Anaïs VALETTE

Absents : Thomas FRAISSE

Représentés : Alain AURIEL, Gilles BLANQUET, Martine MONCOURIER, Pierrick VILLARD

Secrétaire de la séance : Sophie AIRE

#### Création Poste Agent de Maîtrise

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu' il y a lieu de modifier le poste d'adjoint technique principal 2ème classe en poste d' Agent de Maîtrise.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité :

- de créer à compter du *1er juillet 2017* un poste d'agent de maîtrise (35 heures hebdomadaire)
- de supprimer, de ce fait, le poste d'adjoint technique principal 2ème classe (35 heures hebdomadaire).

#### Avenants Travaux Village de Vacances

Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'il y a des modifications à apporter aux travaux du village de vacance prévus dans les lots suivants :

- *le lot N° 7 (Electricité Chauffage)* du marché passé avec l' entreprise TAZE. En effet, il y lieu d'équiper les 10 pavillons en luminaires neufs. Ces modifications font ressortir une hausse de 9 081.40 € HT
- *le lot N° 5 (Electricité Chauffage)* du marché passé avec l'entreprise TAZE . En effet, il y a lieu de prévoir la mise en place d'ensembles menuisés démontables pour fermeture des chambres des pavillons P.M.R. Ces modifications font ressortir une hausse de 717.50 € HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise son Maire à signer les avenants correspondants :

- Avenant n°2 du *lot N° 7 (Electricité Chauffage)* du marché passé avec l'entreprise TAZE : une hausse de 9 081.40 € HT.

**Le nouveau montant HT sera de 129 429.94 Euros**

- Avenant n°1 du *lot N°5 (Mobilier/Menuiseries Bois)* du marché passé avec l'entreprise PERENE : une hausse de 717.50 € HT.

**Le nouveau montant HT sera de 72 164.96 €**

## Choix des entreprises Fournitures Village de Vacances

Monsieur le Maire rappelle la délibération du 22 mars 2017 permettant la consultation des entreprises pour l'acquisition de fournitures pour le village de vacances.

Monsieur le Maire invite les membres de l'assemblée à prendre connaissance des offres remises (en annexe : Tableau analyse des offres) et à délibérer.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- de retenir les offres les mieux disantes et de confier le marché aux entreprises suivantes :

		<b>Entreprises</b>	<b>Base</b>	<b>Options</b>
<b>1</b>	Tissu ameublement	NORLINGE	11 960,00	
<b>2</b>	Décoration	CM CREATION	4 052,00	620,00
<b>3</b>	Mobilier meublant	PRO LIVING	9 358,00	
<b>4</b>	Sièges	PRO LIVING	520,00	
<b>5</b>	Textile literie	BELLECOUR	1 476,00	
<b>6</b>	Electroménager	DARTY PRO	3 333,60	13 900,00
<b>7</b>	Accessoires sanitaire	HACCESS	1 408,80	
<b>8</b>	Luminaires	-		

- le montant total du marché s'élève à 46 628.40€ HT (dont option 14 520.00 € HT)
- de donner le pouvoir à Monsieur le Maire de signer le marché ainsi que les documents nécessaires à la bonne marche de ce dossier, aux demandes de subventions, et au règlement de tous les frais s'y rapportant.